



Date limite : lundi 30 septembre 2019

Année 2020 de la BD : un soutien financier aux projets BD innovants

Dans le cadre de "2020, année de la BD", le Ministre de la Culture a annoncé un financement spécifique réservé à une cinquantaine de projets BD innovants. Les porteurs de projets de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont invités à soumettre leurs propositions à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes jusqu'au 30 septembre 2019.

Cet appel s'adresse aux porteurs de projets BD innovants afin de permettre l'émergence dans les régions métropolitaines et ultra-marines de nouvelles actions en faveur du 9e art. Une attention particulière sera portée, pour l'attribution des subventions, aux initiatives **favorisant la présence des autrices et auteurs de bande dessinée**, les opérations à **destination des jeunes ou des publics les plus éloignés de la culture**.

Proposer son projet

Vous devez remplir le formulaire de demande de subvention téléchargeable en bas de cette page afin de décrire succinctement votre projet (le formulaire comprend seulement une page au format Word). Le formulaire rempli doit ensuite être adressé par mail à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes à l'adresse suivante : drac.ara-ll@culture.gouv.fr, **au plus tard lundi 30 septembre 2019**.

La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes sélectionnera les projets les plus pertinents. Ils seront ensuite transmis à un comité national qui examinera l'ensemble des projets. Les opérations retenues et le montant des subventions accordé (crédits délégués en 2020) seront annoncés d'ici la fin de l'année 2019.